

Préfecture 08

8-2022-11-30-00004

CDAC du 03 janvier 2023 - Ordre du jour

PRÉFECTURE DES ARDENNES

Direction de la Coordination
et de l'Appui aux Territoires

Bureau de l'aménagement du territoire
Pôle action économique et affaires
interministérielles

Secrétariat de la C.D.A.C.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Réunion du 03 janvier 2023 – Salle Rouget de Lisle

ORDRE DU JOUR

14 h 30 :

Examen de la demande d'autorisation n° P046140822, présentée par la SAS IMMALDI & COMPAGNIE, relative à la demande d'autorisation d'extension d'un ensemble commercial par l'extension d'un magasin sous l'enseigne ALDI, sur la commune de Villers-Semeuse.

Charleville-Mézières, le 30 NOV 2022

Pour le préfet et par délégation,
L'adjoint au directeur de la Coordination
et de l'appui aux territoires,



Thomas ROYER